

G. VAN GOIDSENHOVEN donne lecture du texte suivant :

G. VAN GOIDSENHOVEN geeft lezing van de volgende tekst:

L'état peu avenant de la rue du Broeck fait l'objet de plaintes des habitants : trottoirs très étroits et malaisés, stationnement anarchique, multitude de dépôts clandestins et de déchets, nids de poule dans la chaussée...

La Commune a été contactée à ce sujet à diverses reprises. Le bourgmestre est finalement venu sur place pour constater les problèmes. Si l'entrevue semble avoir été cordiale mais à ce jour sans aucun résultat.

Pour répondre à l'exaspération des habitants, le Collège peut-il me dire ce qui est envisagé pour répondre aux attentes des habitants en vue de restaurer une qualité de vie qui s'est profondément dégradée ces dernières années ?

Madame l'Echevine MÜLLER-HÜBSCH donne lecture de la réponse suivante :

Mevrouw de schepen MÜLLER-HÜBSCH geeft lezing van het volgende antwoord:

Comme vous le savez, la construction ou la reconstruction de la route est en effort qui prend beaucoup de temps et de préparation. Laissez-moi donc vous assurer que l'absence de résultat tangible à l'heure actuelle n'est aucunement un signe d'absence du sens de l'urgence. Concrètement, le renouvellement linéaire des trottoirs de la rue du Broeck, entre la place Sainte-Adresse et le square Jules Algoet, est repris dans le dossier 2022. Le renouvellement de la couche d'asphalte à chaud, du même tronçon, est également repris sur la liste des tapis asphaltiques de 2022. Outre ces interventions en termes d'entretien, des préparatifs sont également en cours pour simplifier le flux de circulation en date du 21 février 2022. Un premier rapport de police a été rédigé pour la mise en sens unique de la rue du Broeck avec la pose d'un coussin berlinois pour éviter les excès de vitesse. Je tiens à ajouter que la mise en sens unique du tronçon Potaerdenberg – square Jules Algoet est également à l'étude.